Tu doutes encore ? !



POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

1 - Tu acquiers une **solide expérience** de la conduite et tu gagnes en confiance.

2 - Tu as plus de chance de **réussir l'examen** du premier coup (environ 20 % de plus).

3 - Ta **période probatoire est réduite à 2 ans** (au lieu de 3).

4 - Tu bénéficies de **tarifs préférentiels** sur ton assurance jeune conducteur !

5 - Tu peux **conduire une voiturette** avec ton AFFI sans avoir à suivre la formation permis AM.

Demande aussi le guide destiné à ton accompagnateur !



codesrousseau.fr

QUE DU BONUS !



Une formation complète !

Tu bénéficies d'une formation sérieuse et tu es bien entouré(e) par ton école de conduite et tes accompagnateurs.

Pas de stress !

La réussite est à la clef ! Avec 3 000 km sous la pédale, tu passes l'épreuve plus détendu(e), tu as donc plus de chances d'avoir le permis au premier passage !

Tu dépenses moins !

Comparé à une formation classique, le prix total de la formation est souvent moins élevé, et chez certains assureurs, la surprime demandée aux conducteurs novices peut être diminuée de moitié.

Réf: 20103005-AAC-3513

CODES ROUSSEAU

A A C

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

SUCCÈS ASSURÉ !



Notice d'information

CODES ROUSSEAU



LANCE TOI !

Conditions d'inscription

Pour t'inscrire à l'apprentissage anticipé de la conduite, tu dois :

- avoir au moins **15 ans**,
- avoir **l'accord de tes parents** et de l'assureur du ou des véhicules,
- être titulaire de **l'ASSR 2e niveau** ou de l'ASR.

Ton accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs et ne jamais avoir commis de délit routier.
Il peut être un de tes parents, un membre de la famille, un tuteur, un ami...
Il peut y avoir plusieurs accompagnateurs en accord avec l'assureur.

L'extension de garantie est indispensable pour le(s) véhicule(s).

Attention ! La conduite accompagnée est interdite hors du territoire national.

Évaluation et formation initiale

D'abord, tu passeras une évaluation pour estimer le nombre d'heures de conduite dont tu auras besoin (20 h minimum sur boîte manuelle, 13 h sur boîte automatique), puis tu commenceras ton apprentissage avec le formateur.
En même temps, tu prépareras l'examen du Code.

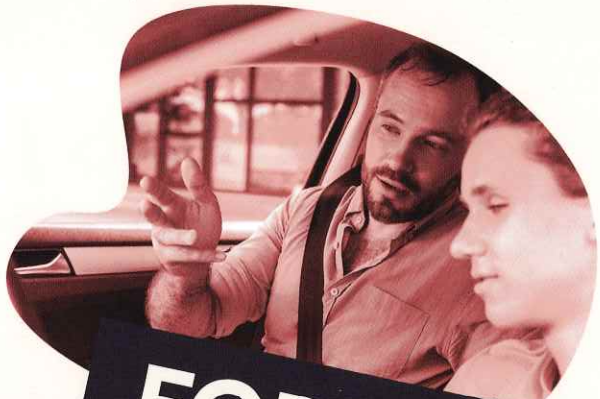

FORME TOI !

Rendez-vous obligatoires

Au début, tu devras participer, avec au moins un accompagnateur et ton moniteur, au **rendez-vous préalable de 2 heures à l'auto-école**.
L'enseignant te donnera des conseils et un guide sera remis à ton accompagnateur.

Deux rendez-vous pédagogiques sont prévus au cours de l'apprentissage, toujours avec ton accompagnateur et ton moniteur.
Le **1er** a lieu au bout de 4 à 6 mois de conduite accompagnée, le **2nd** à la fin. Ces rendez-vous comportent chacun une partie théorique de 2 heures et une partie pratique d'une heure.

PERFECTIONNE TOI !



Et après ?

Si tu as obtenu ton Code (ETG) et réussi le bilan de compétences, l'enseignant te remettra **l'Attestation de Fin de Formation Initiale** (AFFI).
Pendant la conduite accompagnée, tu auras entre **1 et 3 ans** pour conduire au minimum **3 000 km**.
Tu renseigneras régulièrement tes trajets dans **Codes Rousseau Élève** (ton livret d'apprentissage numérique) que tu devras pouvoir présenter obligatoirement en cas de contrôle routier.



N'oublie pas d'apposer le disque **« conduite accompagnée »** à l'arrière de ton véhicule quand tu conduiras.